



Championnats nationaux de Volleyball Canada — Politique Hôtel et Volley

Les Championnats nationaux jeunesse intérieurs de Volleyball Canada sont désignés comme des événements « Hôtel et Volley ». Cela signifie que, pour être admissibles à la compétition, les équipes et les athlètes doivent réserver leur hébergement dans l'un des hôtels officiels identifiés par Hudson Travel Group (HTG).

Cette politique a été mise en place au bénéfice des équipes, des villes hôtes et de Volleyball Canada. Elle permet d'offrir un hébergement adéquat à tous les participants et contribue à la gestion efficace des coûts de la compétition.

Pour les questions fréquemment posées au sujet du programme « Hôtel et Volley », veuillez consulter le document FAQ sur la page Web de l'événement.

01

Règlements Hôtel et Volley

Pour garantir la conformité avec la politique « Hôtel et Volley », les équipes participantes doivent respecter les directives suivantes :

- Les équipes doivent réserver au moins cinq (5) chambres dans l'un des hôtels officiels du tournoi.
- Chaque chambre doit être réservée pour un minimum de deux (2) nuits.
- Toutes les réservations doivent être effectuées exclusivement par l'intermédiaire du portail de réservation de HTG. Les équipes ne peuvent pas réserver des chambres directement auprès des hôtels ou via des sites Web tiers.

La responsabilité de vérifier et de respecter la politique « Hôtel et Volley » revient à chaque équipe. Volleyball Canada effectuera une vérification des inscriptions des équipes avec les dossiers de réservation d'hôtel de HTG afin de vérifier la conformité. Les équipes qui ne se conforment pas aux règlements peuvent faire l'objet d'une ou de plusieurs des sanctions suivantes :

- Exclusion de l'événement
- Inscription sur la liste nationale des personnes qui ne sont pas en règle de Volleyball Canada
- Frais administratifs ou amendes
- Inadmissibilité à s'inscrire à de futurs événements nationaux (y compris pour le club, l'entraîneur et les joueurs)
- L'équipe/le club peut recevoir d'autres sanctions de Volleyball Canada et/ou de son association provinciale/territoriale.



Championnats nationaux de Volleyball Canada — Politique Hôtel et Volley

02

Exemptions à la politique Hôtel et Volley

Dans certaines situations, Volleyball Canada autorise une équipe en déplacement à réserver un nombre de chambres inférieur au minimum exigé. Cette équipe doit toutefois répondre à certains critères particuliers :

- **Formation réduite** — Le nombre de personnes au sein de la formation (athlètes + entraîneurs) est inférieur à 13.
 - La demande sera évaluée par rapport à la liste officielle.
- **Les athlètes de la formation résident à proximité** — Le club n'est pas considéré comme étant à proximité, mais certains participants vivent à proximité du lieu de la compétition, ce qui réduit le nombre de personnes en déplacement à moins de 13.
 - La demande doit inclure une lettre du ou de la gestionnaire du club confirmant le nombre d'athlètes résidant à proximité, conformément aux registres du club.
 - La demande sera évaluée par rapport à la liste officielle.
- **Le club/l'équipe est local** : Le club est situé à l'intérieur du rayon déterminé pour être considéré comme étant à proximité du site de compétition.

Si la demande est approuvée, VC utilisera la formule suivante pour déterminer les nouvelles exigences minimales de réservation de chambres d'une équipe :

(nombre d'athlètes/4) + chambres des entraîneurs = nombre minimum de chambres requises pour l'équipe

Note : La distance de la proximité varie selon la ville. Veuillez visiter la page Web de l'événement pour connaître les détails.

Processus de demande d'exemption :

- **Club local (préapprouvé)**
 - En consultation avec les associations provinciales et territoriales, Volleyball Canada a élaboré une liste de clubs locaux préapprouvés bénéficiant d'une exemption.
 - Cette liste se trouve sur la page Web de l'événement, dans la section « Hébergement ».
 - Toute équipe affiliée à l'un des clubs identifiés bénéficie automatiquement d'une exemption et **n'a pas besoin** de demander une exemption locale.
- **Toutes les autres demandes**
 - Les demandes d'exemption doivent être soumises par le ou la **responsable de l'hébergement de l'équipe** figurant dans le dossier. Les demandes provenant d'athlètes, de parents ou d'autres personnes ne seront pas prises en compte.



Championnats nationaux de Volleyball Canada — Politique Hôtel et Volley

- Les demandes doivent être soumises par le biais du formulaire d'exemption en ligne accessible sur la page Web de l'événement.
- Les demandes seront évaluées et acceptées seulement après l'ouverture de la période de réservation des hébergements.
- Les équipes doivent d'abord réserver le nombre minimum de chambres. Les équipes seront autorisées à réduire leur nombre de chambres réservées au moment où l'exemption aura été accordée.
- Si la demande est approuvée, Volleyball Canada émettra une lettre confirmant l'exemption et la modification du nombre minimum de chambres à réserver. Cette preuve pourra ensuite être transmise à HTG.